

[62-1]

Annexe au Rapport Politique de Séoul n° 108, du 2 Décembre 1902

Rapport Collectif du Grand Conseil à Sa Majesté l'Empereur

Traduction

Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Tjyo-Tyeng-sik, vient de nous faire connaître que M. Eum Tjyou-ik, ancien préfet de Séoul, et M. Kim Yeung-tjin, lui avaient annoncé que M. Yi Yong-ik, administrateur du Trésor Impérial, aurait fait une allusion blessante envers le Trône, dans des termes, qu'aucun sujet ne se permettrait d'employer.¹

De plus, la comparaison détestable qu'il aurait faite le mettrait au rang des scélérats. ²

En tenant un pareil langage, il aurait commis un crime faisant de lui un rebelle au premier chef. Il aurait mérité le châtement le plus prompt.

Cette nouvelle a glacé nos cœurs et nous a fait trembler d'indignation.

Nous nous sommes ensuite réunis et avons procédé à un nouvel interrogatoire de Eum Tjyou-ik et de Kim Yeung-tchin qui ont confirmé l'exactitude des déclarations de M. Tjyo-Tyeng-sik.

Hélas ! La scélébratesse de la parole et du méfait de Yi Yong-ik cause un bouleversement tel qu'on n'en avait point connu dans l'univers depuis l'antiquité.

La preuve qu'il a donnée de son esprit de conspiration ne permet pas de le laisser vivre un instant.

Il importe de le destituer, puis de le faire condamner à la peine capitale par le Ministère de la Justice, pour respecter ainsi les lois de l'Empire et donner une satisfaction à l'indignation publique./.

Pour traduction certifiée conforme
Le Vice Consul chargé de la Chancellerie
F. Berteaux ?

Notes.

1. Yi Yong-ik, s'adressant à Madame Eum, favorite que l'Empereur a successivement élevée à un rang très proche du trône, mais qui n'a pas encore le titre d'Impératrice, se serait désigné sous le vocable de (臣) « sin », « votre sujet », (qui ne s'emploie que devant les Souverains), au lieu de (小人) « syo-in », « petit homme », appellation que prend le peuple devant les autorités, le domestique devant les maîtres.

On lui reproche d'avoir cherché, en agissant ainsi, à donner corps aux accusations dont Madame Eum est l'objet de la part de ses ennemis, et qui la représentent comme briguant sans

relâche et par tous les moyens, le rang d'Impératrice./.

2. Yi Yong-ik aurait, s'il faut en croire ses accusateurs, prononcé « Yang Kouï-pi » au lieu de « Hoang Kouï-pi » (皇貴妃) le nouveau titre conféré par l'Empereur à Madame Eum, faisant ainsi une allusion blessante à la concubine tristement célèbre d'un fameux Empereur de Chine Hinan-Tsong de la Dynastie des T'ang (713 à 762).

Cette femme, connue dans l'histoire, sous le nom de Princesse Yang (楊貴妃, prononciation coréenne : Yang Kouï-pi), après avoir été choisie, sur la bruyante réputation de son extraordinaire beauté et de ses talents, pour faire partie de la maison du Prince Cheo 壽王, dix-huitième fils de l'Empereur, réussit, à la mort de la concubine préférée de ce dernier, à lui inspirer un amour si violent que, non content de la faire sortir du harem de son fils pour la faire entrer au nombre de ses concubines, il ne tarda pas à lui accorder personnellement et à lui assurer, de la part de toute la Cour, le respect dû à la seule Impératrice.

Après lui avoir, dans son faible pour les pratiques voluptueuses de la doctrine taoïste, décerné le titre de T'ai-tchen (Suprême Essence) en souvenir de l'une des filles que la mythologie taoïste attribue à la déesse Si Wang Mou, il lui donna, en 745 ?, le rang de 貴妃 Kouï-pi, titre qui ne le cède en dignité qu'à celui d'Impératrice.

La favorite réussit alors, grâce à la corruption des Ministres et Conseillers de l'Empereur, absolument maîtres des affaires de l'Etat, à faire participer toute sa famille aux faveurs dont la couvrait son auguste maître : tandis que son père était élevé à une haute situation, son frère, un illettré libidineux, fut investi du titre de Premier Ministre. S'abandonnant de plus en plus à sa passion, Hinan-Tsong fit entrer dans son sérail les trois sœurs de Yang Kouï-pi, les éleva au rang de Princesses et leur octroya de considérables biens. Rien ne fut épargné pour satisfaire les exigences de cette famille de courtisanes, et les pays tributaires eux-mêmes eurent à pourvoir à leurs fantaisies immodérées. Un misérable favori, Ngan Lou-Chan, venu du Turkestan chinois, fut admis à prendre part aux orgies de l'Empereur, et de son essaim de concubines ; le scandale qui en résulta et qui ne tarda pas à s'ébruiter fut impuissant à rappeler l'Empereur à la modération. Mais le favori résolut de tirer parti de la faiblesse d'un souverain exclusivement adonné à la débauche : il fomenta une rébellion.

Pendant la fuite de la Cour devant les rebelles, les soldats battus et affamés se révoltèrent et vengèrent dans le sang les innombrables avanies jusque-là souffertes des favoris. Dans la plus poignante angoisse, Hinan Tsong, toujours profondément épris, se vit obligé de donner à son fidèle serviteur l'eunuque Kao Li-tzo, l'ordre d'étrangler la Princesse Yang, tandis que ses frères et sœurs, enlevés par la foule des révoltés, étaient massacrés en public.

L'allusion qui aurait été faite par le Ministre Coréen à une concubine célèbre par de pareils désordres eût été grave, en effet.

Mais il est permis d'ajouter qu'elle eût nécessité une connaissance de l'histoire de la Chine bien peu vraisemblable chez l'illettré qu'est Yi Yong-ik, avant tout –sinon exclusivement– homme d'action./.

F. B.